



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	40
Votants par procuration	11
Absents	24
Total des votes	51

7,1

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, le 16 décembre 2024 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 10 décembre 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexis DARMOIS

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme MONLON, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISSEN, M. RABEL, M. FOU COURT, M. VETEL, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME DA SILVA A M ; BESSARD , MME ROULAND A M. BISSON, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, M. BARRE A M. MEAUDE, MME DUVAL A MME ROSA, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE , MME QUESNEY A MME MONLON, M. ANFRAY A MME MOUCHEL, M. ROBILLOT A M. MARIE, MME BINET A M. DOUYERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARIE

N°DEL_0113_2024 Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon l'annexe jointe à la présente délibération :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M57 et autres nomenclatures, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU les budgets de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle Seine votés en date du 15 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **DE DIRE** que les crédits seront repris aux budgets de l'exercice 2024 lors de leurs adoptions
- **D'AUTORISER** le Président à engager, liquider, mandater les dépenses sur les crédits ouverts selon l'annexe jointe à la présente délibération.

Pont-Audemer, le 16 décembre 2024
Pour le Président empêché
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Le 1^{er} Vice-Président
Alexis DARMOIS

ANNEXE OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPEE 2025

Accusé de réception en préfecture
02/06/2024 16:57:17-20241216-del_0113_2024-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

Budget Principal CCPAVR

Nature M57	Désignation	Budget 2024 hors reports de crédits	DM 2024	Total 2024	Ouverture anticipée
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	70 000,00 €	- 14 400,00 €	55 600,00 €	13 900,00 €
2031	Frais d'études	415 500,00 €	152 096,60 €	567 596,60 €	141 899,15 €
2041412	Subventions d'équipement - communes - Bâtiments et installations	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	25 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	90 000,00 €	23 333,40 €	113 333,40 €	28 333,35 €
2128	Autres agencements et aménagements	374 000,00 €	- €	374 000,00 €	93 500,00 €
21351	Installations générales, agencements, aménagements des const	160 500,00 €	- 10 874,00 €	149 626,00 €	37 406,50 €
2138	Autres constructions	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	13 750,00 €
21828	Autres matériels de transport	160 000,00 €	- 1 500,00 €	158 500,00 €	39 625,00 €
21831	Matériel informatique scolaire	15 000,00 €	- 9 153,06 €	5 846,94 €	1 461,74 €
21838	Autre matériel informatique	166 000,00 €	10 129,63 €	176 129,63 €	44 032,41 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	124 851,80 €	- 3 384,00 €	121 467,80 €	30 366,95 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 230,00 €	- 2 373,88 €	38 856,12 €	9 714,03 €
2185	Matériel de téléphonie	- €	12 023,43 €	12 023,43 €	3 005,86 €
2188	Autres	1 043 215,00 €	- 271 320,12 €	771 894,88 €	192 973,72 €
2312	Agencements et aménagements de terrains	74 000,00 €	- €	74 000,00 €	18 500,00 €
2313	Constructions	405 000,00 €	- 2 280,00 €	402 720,00 €	100 680,00 €
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	720 000,00 €	117 702,00 €	837 702,00 €	209 425,50 €
2318	Autres immobilisations corporelles	31 485,43 €	- €	31 485,43 €	7 871,36 €

Budget Annexe assainissement

Nature M49	Désignation	Budget 2024 hors reports de crédits	DM 2024	Total 2024	Ouverture anticipée
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00 €		3 000,00 €	750,00 €
21562	Installations, matériel et outillage - Service d'assainissement	240 000,00 €	- 4 568,48 €	235 431,52 €	58 857,88 €
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €
2158	Autres	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	750,00 €
2182	Matériel de transport	- €	87 568,48 €	87 568,48 €	21 892,12 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00 €	- 444,02 €	3 555,98 €	889,00 €
2185	Cheptel		444,02 €	444,02 €	111,01 €
2188	Autres	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 321 205,00 €		3 321 205,00 €	830 301,25 €

Budget Annexe PSLA

Nature M57	Désignation	Budget 2024 hors reports de crédits	DM 2024	Total 2024	Ouverture anticipée
21351	Installations générales, agencements, aménagements des const	20 000,00 €		20 000,00 €	5 000,00 €
2138	Autres constructions	35 000,00 €		35 000,00 €	8 750,00 €
2188	Autres	12 061,00 €		12 061,00 €	3 015,25 €

Budget Annexe BVE

Nature M57	Désignation	Budget 2024 hors reports de crédits	DM 2024	Total 2024	Ouverture anticipée
21351	Installations générales, agencements, aménagements des const	100 000,00 €	- 3 390,57 €	96 609,43 €	24 152,36 €
21838	Autres constructions	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	500,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00 €	3 390,57 €	13 390,57 €	3 347,64 €
2188	Autres	49 828,82 €	- €	49 828,82 €	12 457,21 €
2318	Autres immobilisations corporelles	49 828,81 €	- €	49 828,81 €	12 457,20 €

Budget Annexe SPANC

Nature M49	Désignation	Budget 2024 hors reports de crédits	DM 2024	Total 2024	Ouverture anticipée
2051	Concessions et droits assimilés	500,00 €	- €	500,00 €	125,00 €
2128	Autres terrains	46 649,92 €	- 500,00 €	46 149,92 €	11 537,48 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	400,00 €	500,00 €	900,00 €	225,00 €
2188	Autres	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	500,00 €
2318	Autres immobilisations corporelles	46 649,91 €	- €	46 649,91 €	11 662,48 €